



**LE CONSEIL GÉNÉRAL  
ET LA MUNICIPALITÉ  
DE LA COMMUNE DE RENNAZ**

ont la tristesse de faire part du  
décès de

**Madame  
Jacqueline PITTIER**

*Membre actif  
du Conseil général*

Nous assurons à sa famille toute  
notre sympathie et nos sincères  
condoléances.

Pour les obsèques, veuillez  
consulter l'avis de la famille.